

PHILIPS

Rasoirs

Jusqu'à
50€

remboursés⁽¹⁾
pour l'achat d'un rasoir
Philips



Series 5000



Series 7000



Series 9000



ambi light 2

android tv

+ À GAGNER
10 Téléviseurs Philips 43"
par tirage au sort ⁽²⁾
Valeur commerciale indicative de 850€ TTC



(1) Voir modalités et références concernées au dos du bulletin
(2) Voir règlement complet sur le site internet de l'offre : www.philips.fr/promotions
*Source : Euromonitor 2015, volume des ventes dans le commerce de détail 2013-2014, selon la définition des catégories de rasoirs.

**Du 1^{er} mai
au 15 juillet 2016**

Du 1^{er} mai au 15 juillet 2016

Jusqu'à 50€ remboursés sur votre rasoir Philips
+ 1 chance de gagner un téléviseur PHILIPS 43" Ambilight 2 LED HDTV

COMMENT PARTICIPER ?

ACHETEZ entre le **01/05/2016** et le **15/07/2016**, un rasoir Philips parmi les références suivantes :

Montant du remboursement	Référence produit	Montant du remboursement	Référence produit
20€	S5140/26 ; S5150/63 ; S5400/41 ; S5510/45 ; S5600/41 ; S5620/41,	40€	S7510/41, S7520/50, S7530/50, S7710/26, S7720/31, S7780/64, S9021/13, S9031/13, S9031/27, S9041/13, S9111/32, S9151/42, S9161/32, S9161/42, S9171/32, S9181/13
30€	S7370/41	50€	S9511/42, S9521/32, S9711/32

Les produits achetés sur le site Internet www.philips-shop.fr ne sont pas éligibles à l'offre. Dans **les 15 jours calendaires** suivants votre achat :

RENDEZ-VOUS sur le site www.philips.fr/promotions

REMPLISSEZ intégralement le formulaire d'inscription et vérifiez l'ensemble des informations que vous avez saisies.

IMPRIMEZ le bulletin de participation et joignez-y les pièces justificatives suivantes :

- L'original du ticket de caisse/facture du produit** Philips, en entourant le **libellé**, le **prix**, la **date d'achat du produit**. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée (vous pouvez demander un duplicata de la facture du produit auprès de votre magasin pour la garantie).
- Le code-barres original** du produit **decoupé** sur l'emballage (ce code-barres commence par 8710103).
- Un IBAN-BIC.**

ENVOYEZ votre participation (collector ou bulletin de participation papier + preuves d'achats + IBAN-BIC) sous enveloppe suffisamment affranchie, **dans les 15 jours calendaires** suivants la date d'achat de votre produit (date de la facture/ticket de caisse et cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**ODR - jusqu'à 50€ remboursés
OPERATION - 7495
13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

VOUS RECEVREZ votre remboursement sous 60 jours environ à compter de la réception de votre dossier de participation complet et conforme. Si votre demande est conforme, **vous participerez** également automatiquement au tirage au sort qui sera réalisé sous contrôle d'huissier de justice le 30 septembre 2016 afin de tenter de gagner un téléviseur Philips 43" Ambilight 2 LED HDTV.

Vous pouvez aussi participer en renvoyant le coupon ci-dessous, dûment complété et accompagné de vos pièces justificatives à l'adresse de l'opération.

Nom : Prénom :
 Êtes-vous : Un homme Une femme Date de naissance :
 Adresse :
 Code Postal : Ville : Pays :
 Email :
 OUI, je souhaite recevoir en exclusivité des informations de la part de Philips*
 Pour qui est ce produit ? Pour vous Pour offrir

* Le responsable de traitement est Koninklijke Philips N.V. La collecte de vos données a pour finalité la prospection commerciale et le destinataire est le service Marketing de Philips France. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations nominatives vous concernant en contactant notre Service Consommateurs.

Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise), Monaco et les DROM-COM inclus et limitée à une demande de remboursement par foyer et par courrier (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC). Frais d'affranchissement non remboursés. Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée au-delà des 15 jours et/ou non accompagnée des pièces requises, dont les éléments demandés ne sont pas entourés. La participation au jeu est conditionnée par l'acceptation sans réserve du règlement disponible sur le site de l'offre. Des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. La société HighCo Data ne sera en aucun cas responsable de la nature et/ou du montant de ces frais bancaires imputés aux participants dans le cadre de l'opération. Philips France Commercial est responsable du traitement des données à caractère personnel que vous renseignez. La collecte de ces données a pour finalité la gestion de la présente opération. Le destinataire des données est HighCo Data. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'opération.

Extrait du règlement du jeu-concours : Philips France Commercial organise un jeu par tirage au sort, exclusivement ouvert aux acheteurs de rasoirs Philips ayant validé une participation conforme à l'offre de remboursement numéro 7495 à l'exception du personnel des sociétés organisatrices, gestionnaires et de contrôle, et de leur famille. Offre valable pour des achats effectués entre le 1^{er} mai et le 15 juillet 2016. Le fait de valider sa participation à l'offre de remboursement décrite ci-dessus entraîne automatiquement la participation au tirage au sort qui sera réalisé sous contrôle d'huissier de justice le 30 septembre 2016. Les gagnants recevront leur lot sous 30 jours calendaires suivant la date du tirage au sort.

Sont mis en jeu : 10 Téléviseurs 43" Ambilight 2 LED HDTV 1080p 800 Hz PMR 3D Android WiFi, référence 43PUS7010/12, de la marque Philips d'une valeur commerciale indicative de 850 €TTC. En cas d'indisponibilité de la dotation, un produit de gamme, valeur et marque identique ou supérieur sera proposé aux gagnants. Règlement complet des opérations déposé auprès de la Searl AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble «Le Grassin» - Impasse Grassin, et disponible gratuitement sur le site internet de la marque. Les frais de participation ne sont pas remboursés.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre Service Consommateur Philips au : **01 57 32 40 51**
(Coût d'un appel local sauf surcoût éventuel selon opérateur)

Retrouvez-nous sur www.philips.fr/rasoir